

FEDERATION BURKINABE DE FOOTBALL

BURKINA FASO

LIGUES REGIONALES DE FOOTBALL

UNITE-PROGRES-JUSTICE

CLUBS DE L1 ET L2

Ouagadougou, le 22 Février 2024

A

Monsieur le Président de la Fédération

Burkinabè de Football (FBF)

Objet : reversement de la retenue des 25%
Sur la subvention de la saison 2022-2023

Monsieur le Président,

En début du mois de novembre 2023, des clubs de Ligue1 et Ligue2 ont suspendu leur participation aux championnats de L1 et L2 en vue de protester contre la non organisation des compétitions de jeunes par la fédération qui a été cause du blocage de 40 % de la subvention 2022-2023 par le ministère en charge des sports. Les clubs ont alors réclamé le remboursement des 25% retenus sur la subvention 2022-2023 d'un montant de 140 000 000 frs CFA.

Cette protestation a conduit à la suspension des compétitions de Ligue 1 et 2 et suite à des médiations conduites par des personnalités au haut sommet de l'Etat, un compromis a été trouvé pour une reprise sereine des championnats nationaux de L1 et L2. C'est ainsi que les clubs protestataires ont accepté reprendre les compétitions sous certaines conditions dont le paiement des 140 000 000frs CFA aux clubs.

Différentes démarches ont été entreprises et le gouvernement a débloqué les 84.000.000 F CFA que vous aviez reversé au Fonds national pour la promotion des sports et loisirs, à charge pour vous de les restituer directement aux clubs.



Constatant que jusqu'à présent, vous n'avez pas remis cette somme aux clubs, les responsables se sont retrouvés pour échanger sur la question. Au sortir de cette rencontre il a été décidé qu'une délégation vous rencontre aux fins de gérer au mieux cette situation.

Le mercredi 14 février 2024, une délégation des responsables des clubs de L1 et L2, accompagné du président de la ligue régionale du centre de football a eu une rencontre avec vous, lors de laquelle vous avez apprécié cette initiative et souhaiter que de plus en plus les acteurs du football maintiennent le dialogue. Sur la question de remboursement des 140 000 000 frs CFA, vous avez dit que l'argent existe et que vous êtes favorable pour ce remboursement. Cependant, vous avez dit qu'il y a des préoccupations avec le Ministère en charge des sports et que vous avez demandé une audience pour échanger avec le Ministre pour avoir le cœur net. Vous avez même souhaité que la délégation vous accompagne pour cette entrevue avec le Ministre, ce que la délégation a accepté ayant à l'esprit que cela pouvait permettre aux clubs de percevoir leur dû. Par la suite, des démarches entreprises pour que les clubs aient leur dû sont restées sans suite malgré l'importance du problème soulevé.

Aussi, au regard des difficultés financières qu'éprouvent les clubs, nous portons à votre connaissance que si le remboursement des 140 000 000frs CFA n'est pas effectif au plus tard le Mercredi 28 Février 2024, nous allons suspendre notre participation a toutes compétitions organisées par la FBF.

Ampliations

- Présidence du Faso ;
- Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi ;
- CNOSB ;
- Fonds national pour la promotion des sports et loisirs ;
- Ligues régionales de football.

Ont signé

**KOZAF ; EFO ; ASFA-Y ; AS-DOUANES ; USFA ; RFA ; ASO ; CANON DU SUD ; SANTOS ; SFC/KOUBRI ;
USO ; AS/PILCE ; ASECK ; FAC ; CFFEB ; LEOPARD DE ST CAMILLE ; EAZ-FC ; OSM ; JCB ; IFFA/M ;
VITESSE FC ; RCB ; ROYAL FC ; AS-MAYA ; KIKO FC ; BOBO SPORT ; SFC/CASCADES ; RAHIMO FC ;
AJEB ; ASFB ; USCO.**

N°	NOM ET PRENOM (S)	CLUBS	SIGNATURE ET CACHET
1.	Ouedraogo Olivier	KOZAF	
2.	Roamiba Assani	EFO	
3.	Guisson Ali	AC-Douanes	
4.	Ouedraogo Ambroise	USFA	
5.	KABORE KIRSI ARMANDI	ASFA-Y	
6.	KABORE Salifou	RFA	
7.	Ouedraogo Assani	A.S.O	
8.	KABORE SÉNI	CANON DU SUD	
9.	SAKANE HAMADO	SANTOS	
10.	SAKO IDRISSA	Sporting Football Club	
11.	DABRE ACHILLE	USO	
12.	DERNE Raoumané	A SECK	

13.	YAMEOGO Kardougou David	F.A.C	
14.	Donaleo Herman y Lambert	CFFEB	
15.	TIEMTORE ADAMA	LEOPARD S ^T CATHILUS	
16.	AS/Police TIEMTORE Kamitou	AS/Police	
17.	Kabao - P. Théophile	EAZ FC	
18.			
19.	Romba Houmoudina	Olympic Systeme Au Mouhoun	
20.			

21.	Ouattara BE	SCB
22.	Sanou Harouma SG IFFA/M	IFFA/M
23.	Traoré, Rié, Malick	VITESSE FC
24.	Siallo Ousmane	Royal FC
25.	TRAORE ESTIAEL AS DAYA	
26.	SANOH SEYDOU	KIKO FC
27.	SANOH Bakary	Bobo - Sport
28.	TRAORE Bakary	sporting football cascades
29.	Sidibe Nodibo	lahino FC
30.	ouattara Toussou	R
31.	SANOH Sitélé Romane	AJEB
32.	TRAORE Cheik, A. Aziz	ASFB



Vice-Président
01 BP - 4369 Ouagadougou 01



33.	SOMA TOHSSE	USCO	
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			
40.			
41.			
42.			